

**Candidature au conseil d'administration
de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries
Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021**

La personne morale (nom de l'organisme) : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

Ayant comme mandataire (nom - prénom) : Gaëtan Le Seyec

(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légal.e, ayant mandat pour représenter la personne morale)

Et comme délégué (nom - prénom) :

(cette information est optionnelle, le délégué est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)

Porte sa candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries

(cocher la case - un seul choix possible)

- pour un des 13 sièges des représentants régionaux, au titre de la région.....
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 1 « Arbre Hors-Forêt »
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 2 « Agriculture »
- pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 3 « Environnement - Développement rural »

Motivation de votre candidature (profession de foi) :

(rédaction libre, ne dépassant pas une page -NB : la motivation porte bien sur la candidature de la personne morale mais pourra aussi mettre en avant des éléments concernant le mandataire et ou délégué)

Madame, Monsieur

La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne s'investit depuis de très nombreuses années dans des actions en faveur du bocage (et de l'arbre hors forêt en général), de la plantation, de l'aménagement, de la gestion durable, jusqu'à la valorisation du bocage. Elle représente la Bretagne dans le Réseau National pour l'Agroforesterie REUNIR-AF copiloté par l'APCA et l'Afac-Agroforesteries (suivi des politiques publiques en faveur d'une meilleure intégration des systèmes agroforestiers), en binôme avec l'ATBVB (Association de Techniciens de Bassins Versants Bretons, adhérent Afac). Cette ambition est confortée dans les projets stratégiques des Chambres d'Agriculture France et dans celui de la CRAB. En effet, nous souhaitons promouvoir les démarches d'intégration des arbres dans les systèmes de production, de valorisation de l'arbre et du bois, dont la labellisation, les filières bois locales, et continuer à accompagner les porteurs de projet, sensibiliser et former les agriculteurs. C'est en renforçant la place de l'arbre dans les systèmes agricoles et territoriaux que nous ferons progresser ensemble la performance et la résilience des exploitations tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.

